AS TIR ESCAUDAIN
Stade municipal d'Escaudain – rue Ambroise Croizat – 59124 Escaudain
astirescaudinois@gmail.com

FICHE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT

NOM :	Prénom :
Adresse :	
CP :	Ville :

Date de la Compétition/Réunion/Mission	
Lieu de la Compétition/Réunion/Mission	
Nature de la Compétition	
Nombre de tireurs membres transportés	
Tireur médaillé (dans les 3 premiers)	

TARIF DE BASE		TARIF PRIS EN COMPTE	NOMBRE	MONTANT
Forfait Kilométrique		Kms x 0,60		
Hébergement		Nuits		
Repas		Repas		
		MONTANT TOTAL		

Le demandeur	Cachet du Club	Le Trésorier ou le Président

Date de la demande : Date de règlement : Mode de règlement : Chèque
Virement

La demande de remboursement, accompagnée des justificatifs, pourra être adressée par mail ou déposée au club dans un délai de 3 semaines après la compétition concernée. Passé ce délai, plus aucune demande ne sera prise en compte.
Les remboursements sont soumis à certaines conditions (dispositif consultable au club).